

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Berry, tenue le mardi le 11 novembre 2025, à 19 h 30, au 274 route 399. Sont présents, le maire, monsieur Jules Grondin, les conseillers suivants :

Présents : René Roy (01)
Junior Bernier-Gagnon (02)
Sébastien Gagné (03)
Éric Bolduc (04)
Pascal Quévillon (05)
Dany Quévillon (06)

Absent :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jules Grondin, Marie-Ève Strzelec, greffière-trésorière est présente. Le maire déclare la séance ouverte.

157-11-2025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Dany Quévillon et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert.

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} OCTOBRE 2025**
- 3. PRÉSENTATION DES COMPTES**
 - 3.1. PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ
 - 3.2. PRÉSENTATION DES COMPTES SECTEUR FORêt
 - 3.3. PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL
- 4. FINANCES**
 - 4.1. TAXES À RECEVOIR
- 5. TABLE DES MAIRES**
- 6. ADMINISTRATION**
 - 6.1. RAPPORT ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2025
 - 6.2. DÉPÔT DES INTÉRêTS PÉCUNIAIRES
 - 6.3. NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT
 - 6.4. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA MUNICIPALITÉ EN L'ABSENCE DU MAIRE
 - 6.5. FERMETURE DU BUREAU POUR LA PÉRIODE DES FÊTES
 - 6.6. MANDAT D'ANALYSE DE CONFOMRITÉ
- 7. PÉRIODE DE QUESTION**
- 8. AGENCE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 8.1. APPUI DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FLIC MARCHÉ DES ARTISANS DE BERRY
 - 8.2. PARC EN SPECTACLE
 - 8.3. ORDRE DE CHANGEMENT – CONTRAT DE RÉFECTON PATINOIRE
- 9. INSPECTEUR**
- 10. VOIRIE**
 - 10.1. TECQ – PROJET 2
 - 10.2. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – PAVL DOUBLE VOCATION
- 11. FORêt**
 - 11.1. OCTROI - APPEL D'OFFRES – VENTE DE BOIS FEUILLUS 2025-2026
- 12. CORRESPONDANCE – AVEC PRISE DE DÉCISION**
 - 12.1. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CDESC
 - 12.2. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE COMITÉ D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE
 - 12.3. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS
 - 12.4. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CROIX-ROUGE
- 13. CORRESPONDANCE – SANS PRISE DE DÉCISION**
 - 13.1. SENSIBILISATION À LA CYBERSÉCURITÉ
- 14. RÈGLEMENT**
- 15. PÉRIODE DE QUESTION**
- 16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

158-11-2025

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} OCTOBRE 2025

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par : M. René Roy;
Secondé par : M. Sébastien Gagné;
Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 1^{er} octobre 2025 soit accepté tel que rédigé.

159-11-2025

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par : M. Pascal Quévillon;
Secondé par : M. Éric Bolduc;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés et la liste des comptes à payer, soit :

Salaires payés avec les dépôts #143 à 167 pour un total de 18 633,64\$;

Comptes payés avec les transactions #182 à 200 et les chèques #64 à 67 pour un total de 44 785,94\$;

Comptes à payer avec les transactions #201 à 204 et les chèques 68 à 70 pour un total de 82 928,85\$.

160-11-2025

PRÉSENTATION DES COMPTES DU SECTEUR FORêt

Il est proposé par : M. Pascal Quévillon
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER les comptes payés, soit ;

Comptes payés avec les transactions #26 à 29 pour un total de 27 169,84\$.

161-11-2025

PRÉSENTATION DES COMPTES DU COMPTOIR POSTAL

Il est proposé par : M. Junior Bernier-Gagnon;
Secondé par : M. Éric Bolduc;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER ET D'APPROUVER le compte payé, soit ;

Compte payé avec un paiement en ligne pour un total de 203,71\$.

162-11-2025

TAXES À RECEVOIR

ATTENDU QUE la liste des immeubles qui présentent un retard de taxes est déposée au conseil et annexée au procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Sébastien Gagné;
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité envoie, par courrier recommandé, un avis aux propriétaires d'immeubles ayant un retard de taxes d'un an, afin de les aviser que les taxes devront être acquittées avant le 20 janvier 2026 sinon les procédures de vente d'immeuble pour non-paiement de taxes seront entreprises.

TABLE DES MAIRES

Le maire résume les points traités.

163-11-2025

RAPPORT ÉLECTIONS GÉNÉRALES 2025

ATTENDU QUE la présidente d'élection a déposé son rapport à la suite du scrutin tenu le 2 novembre 2025;

ATTENDU QUE conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (LERM), la présidente d'élection doit justifier le choix du lieu de vote lorsque celui-ci ne répond pas entièrement aux critères d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite;

ATTENDU QUE le sous-sol de l'église de Saint-Gérard, utilisé comme lieu de vote pour la section 2, n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite;

ATTENDU QUE en raison de la fermeture du pont numéro 0019, la présidente d'élection, après plusieurs démarches et consultations auprès d'Élections Québec ainsi qu'une vérification des emplacements disponibles au nord du territoire municipal, a retenu le sous-sol de l'église comme le lieu le plus approprié pour la tenue du scrutin;

ATTENDU QUE différentes options ont été considérées, notamment le Domaine du Lac Berry, la municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire et le sous-sol de l'église de Saint-Gérard, et qu'après analyse, ce dernier a été jugé le plus adéquat en raison de sa localisation, de sa fiabilité et de sa neutralité;

ATTENDU QUE des mesures ont été mises en place afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'exercer leur droit de vote, notamment en les invitant à participer au vote par anticipation ou à présenter une demande pour bénéficier du vote itinérant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Éric Bolduc;

Secondé par : M. Pascal Quévillon;

Et résolu à l'unanimité;

DE PRENDRE acte du dépôt du rapport d'élection présenté par la présidente d'élection.

DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément à l'article 357 de la L.E.R.M, Jules Grondin maire, René Roy siège #1, Junior Bernier-Gagnon siège #2, Sébastien Gagné siège #3, Éric Bolduc siège #4, Pascal Quévillon siège #5 et Dany Quévillon siège #6 ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires pour l'année 2026.

164-11-2025

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par : M. René Roy;

Secondé par : M. Éric Bolduc;

Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil nomme Monsieur Pascal Quévillon, siège #5, à titre de maire suppléant pour le prochain terme, c'est-à-dire, du mois de novembre 2025 à novembre 2026.

165-11-2025

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT EN L'ABSENCE DU MAIRE

Il est proposé par : M. Pascal Quévillon;
Secondé par : M. Sébastien Gagné;
Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil nomme Monsieur Junior Bernier-Gagnon, siège #2, comme représentant de la Municipalité en l'absence du maire ou du maire suppléant à la table des conseillers de comté, pour la période de novembre 2025 à novembre 2026.

166-11-2025

FERMETURE DU BUREAU POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Il est proposé par : M. René Roy;
Secondé par : M. Pascal Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

QUE le bureau municipal soit fermé du 19 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement.

167-11-2025

MANDAT D'ANALYSE DE CONFORMITÉ

ATTENDU QUE le conseil municipal a identifié certains besoins d'analyse de conformité sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE ces besoins concernent notamment des questions d'urbanisme nécessitant une expertise professionnelle;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de retenir les services d'un urbaniste ainsi que les services d'un avocat afin d'obtenir un appui dans ces analyses de conformité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. René Roy;
Secondé par : M. Junior Bernier-Gagnon;
Et résolu à l'unanimité;

DE MANDATER M. André Labbé, urbaniste, afin de procéder à des analyses de conformité en matière d'urbanisme;

DE MANDATER la firme Morency, société d'avocats, afin de procéder à des analyses de conformité en matière d'urbanisme et de fournir tout soutien juridique afférent;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente résolution.

PÉRIODE DE QUESTION

Le conseil répond aux questions des citoyens.

168-11-2025

APPUI DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FLIC MARCHÉ DES ARTISANS DE BERRY

ATTENDU QUE le Marché des artisans de Berry a organisé un événement le 9 novembre 2025 et prévoit poursuivre pour les années suivantes;

ATTENDU QUE sur place, il y avait plusieurs artisans locaux et même en dehors de la MRC Abitibi;

ATTENDU QUE le Marché des artisans de Berry a demandé une subvention au fonds local d'initiatives locales (FLIC);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Pascal Quévillon;
Secondé par : M. Dany Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité appuie la demande du Marché des artisans de Berry au FLIC.

PARC EN SPECTACLE

Les agentes de développement local de la MRC Abitibi ont reçu une plaque par la Commission culturelle territoriale pour leurs événements de Parcs en spectacles dans le cadre du prix Satya coup de cœur 2025.

169-11-2025

ORDRE DE CHANGEMENT CONTRAT DE RÉFECTON DE PATINOIRE

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres pour les travaux de réfection de la patinoire municipale;

ATTENDU QUE lors de l'exécution des travaux, certaines modifications se sont avérées nécessaires afin d'assurer la qualité, la durabilité et la sécurité des installations;

ATTENDU QUE l'entrepreneur a soumis un ordre de changement visant le remplacement complet des bandes de la patinoire, pour un coût additionnel de 26 500 \$ (avant taxes), ainsi que le remplacement du ventilateur du système de réfrigération incluant l'installation, la pose de moulure et solin, l'équipement de levage pour la pose, pour un coût de 8 200\$ (avant taxes);

ATTENDU QUE le conseil municipal juge ces modifications justifiées et nécessaires pour le bon achèvement du projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Junior Bernier-Gagnon;
Secondé par : M. Dany Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER l'ordre de changement présenté dans le cadre du contrat de réfection de la patinoire municipale comprenant :

- Le remplacement complet des bandes de la patinoire, pour un montant de 26 500\$ avant les taxes applicables;
- Le remplacement du ventilateur du système de réfrigération incluant l'installation, la pose de moulures et solins, l'équipement de levage pour la pose, pour un coût de 8 200\$ avant les taxes applicables;

D'AUTORISER la dépense additionnelle correspondante, conformément aux conditions soumises par l'entrepreneur et recommandées par le chargé de projet;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document requis pour donner effet à la présente résolution.

170-11-2025

TECQ – PROJET 2

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028*;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui

lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Sébastien Gagné;
Secondé par : M. Pascal Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024-2028;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Municipalité s'engage à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement;

QUE la Municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

171-11-2025

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PAVL DOUBLE VOCATION

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins sont respectés;

ATTENDU QUE le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de Berry, l'information appropriée concernant le type et le volume de ressources transportées ainsi que le nombre de camions qui empruntent annuellement les routes du réseau municipal à compenser;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd pour l'année 2025 en cours;

Nom du chemin sollicité	Longueur à compenser	Ressources transportées	Nombre de camions
Chemin Villemontel / Desboues	12,7 km	Résineux et peupliers	2 010 voyages (approximatifs)

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Éric Bolduc;
Secondé par : M. René Roy;
Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Berry demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnée, et ce, sur une longueur totale de 12,7 km;

QUE les lettres émises de Matériaux Blanchet, Sylviculture La Vérendrye et de Scierie Landrienne, pour un total approximatif de 2 010 voyages soient envoyées avec la demande.

172-11-2025

OCTROI APPEL D'OFFRES – VENTE DE BOIS FEUILLUS 2025-2026

ATTENDU QUE le conseil a reçu 1 offre pour la vente de bois feuillus 2025-2026 au coût de :

Essence	Façonnage	West Fraser Prix BDR (\$/TMV)
Peuplier faux-tremble (PET)	Tronçonné	39,50\$
Peuplier baumier (PEB)	Tronçonné	35,00\$
Bouleau papier (BOP)	Tronçonné	33,00\$
Peuplier faux-tremble (PET)	Longueur	31,00\$
Peuplier baumier (PEB)	Longueur	27,00\$
Bouleau papier (BOP)	Longueur	0,00\$

ATTENDU QUE Sylviculture La Vérendrye nous recommande d'accepter l'offre de West Fraser;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Sébastien Gagné;
Secondé par : M. Dany Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

D'ACCEPTER l'offre de West Fraser pour la vente de bois feuillus 2025-2026.

173-11-2025

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CDESC

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande de contribution financière pour l'activité de Bingo de la Corporation du Développement Économique et Social du Centre qui aura lieu le 21 novembre 2025;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. René Roy;
Secondé par : M. Dany Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil donne une contribution financière de 250\$ à la CDESC pour leur activité.

174-11-2025

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE COMITÉ D'ENTRAIDE BÉNÉVOLE

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande de contribution financière pour la fête de Noël des enfants le 13 décembre 2025 par le comité d'entraide bénévole de Berry où les enfants inscrits recevront un cadeau;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par : M. Junior Bernier-Gagnon;
Secondé par : M. Pascal Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil donne une contribution pour la fête de Noël des enfants au montant de 250\$.

175-11-2025

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS

Il est proposé par : M. Junior Bernier-Gagnon;
Secondé par : M. Dany Quévillon;
Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Berry remette un don de 100\$ à la fondation Hospitalière d'Amos.

176-11-2025

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CROIX-ROUGE

Il est proposé par : M. Éric Bolduc;
Secondé par : M. Sébastien Gagné;
Et résolu à l'unanimité;

QUE la Municipalité de Berry remette un don de 100\$ à la Croix-Rouge.

SENSIBILISATION À LA CYBERSÉCURITÉ

Le ministère de la Cybersécurité et du Numérique rappelle l'importance de protéger les infrastructures publiques contre les cyberattaques. Les organisations sont invitées à appliquer de bonnes pratiques, notamment l'utilisation de mots de passe sécurisés, la séparation des réseaux, la désactivation des comptes inactifs et la réalisation de sauvegardes régulières. Une vigilance particulière est recommandée quant au contrôle des accès physiques et virtuels ainsi qu'à la sensibilisation continue du personnel municipal.

VARIA

PÉRIODE DE QUESTION

Le conseil répond aux questions des citoyens.

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présents : 3

177-11-2025

SUR PROPOSITION du conseiller M. René Roy; et résolu à l'unanimité que la présente séance soit levée à 20 h 01.

Adopté à l'unanimité;

Jules Grondin, maire

Marie-Ève Strzelec, directrice générale et
greffière trésorière

Je, Jules Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.